

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

ScanTrue™ II Red Ink Jet Ink Nom commercial ou

désignation du mélange

Numéro

d'enregistrement

Synonymes Aucun(e)(s). Numéro de la FDS 71 Révision D 900-0075-01. Code de produit Date de publication le 14-Mai-2014

Numéro de version 02

Date de révision le 25-Avril-2017 Date de la version remplacée le 14-Mai-2014

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Encre pour impression jet d'encre.

Utilisations déconseillées Aucun connu.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Trident, an ITW Company Nom de la societe **Adresse** 1114 Federal Road

Brookfield, CT 06804-1140

1-203-740-9333 Téléphone Fax 1-203-775-9660 Personne à contacter Gestionnaire HSE

E-mail mailto: sds@trident-itw.com

Infotrac 800-535-5053 (États-Unis uniquement) 1.4. Numéro d'appel

International +1-352-323-3500 d'urgence

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les dangers physiques, sanitaires et environnementaux du mélange ont été évalués et/ou testés, et la classification suivante s'applique.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification du règlement (CE) 1272/2008 et ses amendements.

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Résumé des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 tel que modifié

Pictogrammes de danger Aucun(e)(s). Mention d'avertissement Aucun(e)(s).

Mentions de danger Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Mentions de mise en garde

Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Prévention

Intervention Se laver les mains après l'usage.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Informations supplémentaires

de l'étiquette

Aucun(e)(s).

2.3. Autres dangers Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Les composants ne sont pas dangereux ou sont en dessous des limites de déclaration légales.

ScanTrue™ II Red Ink Jet Ink SDS France

920377 Version n°: 02 Date de révision : le 25-Avril-2017 Date d'émission : le 14-Mai-2014

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Informations générales

Consulter un médecin en cas de développement ou de persistance des symptômes. Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Sortir au grand air. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'exposition peut entraîner inconfort, rougeur et irritation transitoire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Appliquer un traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car celà dispersera le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Tenir à l'écart le personnel superflu.

Pour les secouristes

Tenir à l'écart le personnel superflu. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la rubrique 8 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver la zone contaminée à l'eau et au détergent, en récupérant les eaux de ruissellement pour élimination.

Déversements importants : Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible. Couvrir d'une bâche de plastique pour éviter la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements mineurs : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour les conseils relatifs à l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prévoir une ventilation suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la présente FDS).

ScanTrue™ II Red Ink Jet Ink SDS France

920377 Version n° : 02 Date de révision : le 25-Avril-2017 Date d'émission : le 14-Mai-2014

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Encres d'imprimerie.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs limites biologiques

Procédures de suivi

Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

recommandées

Suivre les procédures standard de surveillance.

Doses dérivées sans effet

(DDSE)

Donnée inconnue.

Concentrations prédites sans

effet (PNEC)

Donnée inconnue.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales

Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération

avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection des yeux/du

visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux.

Protection de la peau

- Protection des mains

Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Les gants en butylcaoutchouc sont recommandés.

- Autres Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Risques thermiques

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.

Mesures d'hygiène

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

La personne en charge de la gestion environnementale doit être informée en cas de rejet majeur de produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Liquide. **Aspect** État physique Liquide. **Forme** Liquide. Couleur Rouge.

Donnée inconnue Odeur Seuil olfactif Donnée inconnue.

neutre Ha

Point de fusion/point de

congélation

Donnée inconnue.

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

Donnée inconnue.

> 100,0 °C (> 212,0 °F) Coupelle fermée Point d'éclair

Taux d'évaporation Donnée inconnue. Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

limite inférieure

d'inflammabilité (%)

Donnée inconnue

limite supérieure

d'inflammabilité (%)

Donnée inconnue.

< 110 kPa à 50 °C Pression de vapeur

ScanTrue™ II Red Ink Jet Ink SDS France 920377 Version n°: 02 Date de révision : le 25-Avril-2017 Date d'émission : le 14-Mai-2014

Donnée inconnue. Densité de vapeur Densité relative Donnée inconnue. Solubilité(s) Donnée inconnue. Coefficient de partage: Donnée inconnue.

n-octanol/eau

Donnée inconnue. **Température**

d'auto-inflammabilité

Température de décomposition Donnée inconnue.

Viscosité 11 mm²/s 40 °C (104 °F) Température pour la viscosité Propriétés explosives Non explosif. Propriétés comburantes Non comburant.

9.2. Autres informations

> 1,00 g/cm3 Densité

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport.

Ce produit est stable dans des conditions normales. 10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Eviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des substances incompatibles. 10.4. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles Aucun(e)s dans les conditions normales.

10.6. Produits de

décomposition dangereux

La décomposition thermique de ce produit peut dégager du monoxyde de carbone et du dioxyde

de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations générales Risque faible dans le cadre d'une manipulation normale industrielle ou commerciale par un

personnel qualifié.

Informations sur les voies d'exposition probables

N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation. Inhalation

Contact avec la peau Aucun effet indésirable par contact cutané n'est attendu.

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Contact avec les yeux

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Ingestion

Symptômes L'exposition peut entraîner inconfort, rougeur et irritation transitoire.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Aucune information disponible.

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Sensibilisation respiratoire Sensibilisation cutanée

En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible. En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Toxicité pour la reproduction

En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Cancérogénicité

En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible. En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Danger par aspiration

En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Informations sur les mélanges et informations sur les

Aucune information disponible.

substances

Autres informations Aucune information disponible.

ScanTrue™ II Red Ink Jet Ink SDS France

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité D'après les données disponibles, les critères de classification dans les substances dangereuses

pour les milieux aquatiques ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et

dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) Donnée inconnue.

Facteur de bioconcentration

(FBC)

Donnée inconnue.

12.4. Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de

réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures Déchets résiduaires

ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. Éliminer cette matière et son

récipient de façon sécuritaire.

Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de Emballage contaminé

l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un

site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services Code des déchets UE

d'élimination de déchets.

Informations / Méthodes

d'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée.

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables. Précautions particulières

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. - 14.6.: Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

RID

14.1. - 14.6.: Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

14.1. - 14.6.: Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

IATA

14.1. - 14.6.: Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

IMDG

14.1. - 14.6.: Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

14.7. Transport en vrac

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations de l'UE

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I et II, avec ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I et ses modifications

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications

N'est pas listé.

ScanTrue™ II Red Ink Jet Ink SDS France 5/6

Non établi.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications

N'est pas listé

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 166/2066 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II, avec ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA

N'est pas listé.

Autorisations

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements N'est pas listé.

Restrictions d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications

N'est pas listé

Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail, avec ses modifications

N'est pas listé.

Autres réglementations UE

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications

N'est pas listé.

Autres réglementations

Le produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) 1272/2008 (Règlement CLP) et à ses amendements. La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du

Règlement (CE) n° 1907/2006, avec ses modifications.

Réglementations nationales

Se conformer à la réglementation nationale concernant l'emploi des agents chimiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Liste des abréviations

PBT: persistante, bioaccumulable et toxique. vPvB: zeer persistent en zeer bioaccumulerend.

Références

Donnée inconnue.

Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange La classification au titre des risques envers la santé et l'environnement est dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et de données d'essai, le cas échéant.

Le texte des mentions H des sections 2 à 15 n'est reproduit que partiellement

Aucun(e)(s).

Informations de formation
Clause de non-responsabilité

Suivre les instructions dispensées pendant la formation lors de la manipulation de ce matériau.

Trident, an ITW Company ne peut en aucun cas prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations ou des produits d'autres fabricants associés à ses produits. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un stockage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document.

ScanTrue™ II Red Ink Jet Ink SDS France

920377 Version n°: 02 Date de révision : le 25-Avril-2017 Date d'émission : le 14-Mai-2014